

observations du public

le 11/07/2022 - 10h00

M. possède une maison au bord du ruisseau de la Vacherie. Il est concerné par les travaux du programme de restauration et d'entretien et souhaiterait pouvoir apporter des éléments de participation à l'effacement de l'ouvrage concerné, sachant que du fait du bûchage, sa maison ayant été inondée il y a une dizaine d'années. Je lui conseille de se rapprocher de M^r Bougenet et de la CA de St Die des Vosges sur ces aspects techniques.

le 11/07/2022 - 10h45

M. possède un terrain avec un étang, traversé par le ruisseau de Barielle. De prime abord, il n'est pas concerné par le programme de travaux et d'entretien objets de cette enquête. Cependant, il souhaite formuler quelques remarques et observations :

* Il souhaite que les travaux de débardeur qu'il a pu contracter au droit du ruisseau et de terrains non loti fassent l'objet d'autorisations.

* Il se plaint qu'un étang, en aval du sien, soit non déclaré et fasse l'objet d'abus de fausseur et gêne le développement de la faune piscicole. et souhaite la destruction de l'étang en question.

Fin de la permanence du 11 juillet 2022

Gilbert JANCOVICI
Commissaire Enquêteur

~~signature~~

observations du public

~~soient concernés par la coupe de résineux sur le secteur de la JALANGE~~

• Ils sont d'accord pour la coupe de résineux des lots que celle-ci se fasse après le 31/12/2022

• Mr souhaiterait participer au projet de replants en apportant son avis sur une serre existeant au niveau de sa parcelle (C 604). Il mentionne par ailleurs que le propriétaire de la parcelle 603 n'a pas été sollicité alors qu'il y aurait des résineux à couper. En réponse je lui indique que la 603 est hors projet.

Il demande également s'il y aura des coupes sur les 596 et 584. Je lui suggère de se rapprocher de la mairie d'œuvre.

le 26 juillet 2022 - 10h45:

Non concernés pour le projet.

Fini de la permanence du 26 juillet 2022

Gilbert JANCOVICI

Commissaire Enquêteur